

Compositeur - producteur musique assistée par ordinateur (MAO)

RNCP38050 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45094
Code(s) ROME	L1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/09/2023
Date d'échéance	20/09/2024

Certificateur(s)

SAFFRAY*NICOLAS/ · SIRET : 51237607000011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif de la certification valide un ensemble de compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de compositeur producteur – MAO.

Le métier de Compositeur | Producteur – Musique Assistée par Ordinateur fait appel aux notions de composition, création et production. Il met en action un apport personnel afin de gérer son activité pour créer, enrichir, renouveler des œuvres existantes et ou produire des œuvres nouvelles, en faisant appel aux technologies analogiques et numériques.

Elle s'inscrit dans une démarche de développement des compétences des métiers de musicien, compositeur, arrangeur, ingénieur du son, enseignant/formateur, et tout profil désirant approfondir ses connaissances sur les outils modernes de création sonore et musicale à l'aide de la MAO.

Elle s'adresse à un public issu du domaine musical et aux futurs salariés dans les domaines de l'audiovisuel, du jeu vidéo, du studio de production. Aux demandeurs d'emploi et ou créateurs d'entreprises souhaitant opérer sur les marchés de la composition musicale originale tous secteurs confondus, et ou désirant monter en compétence pour diversifier ses activités, ayant une appétence pour les métiers du domaine de la musique, de la musique à l'image, pour se qualifier à cette thématique à forte valeur ajoutée sur le marché du travail.

ACTIVITÉS VISÉES

- Création et gestion de l'activité musicale
- Composition et création de musique assistée par ordinateur pour le secteur artistique et audiovisuel
- Montage son, et Mixage audio et Production Artistique
- Mastering audio Harmonisation de l'ensemble des éléments sonores

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- BLOC N°1 : Création et gestion de l'activité musicale :
- Concevoir et gérer le développement de projets musicaux pour répondre aux commanditaires, en analysant sa demande et en réalisant une étude de faisabilité
 - C1-1 Analyser le contexte économique pour déterminer la faisabilité des projets musicaux en identifiant les contraintes et opportunités du marché du secteur musical
 - C1-2 Identifier les appels à projets correspondant à son profil, à son environnement, pour répondre de manière

efficace, aux attentes des commanditaires

C1-3 Elaborer les réponses aux appels à projet conformément au cahier des charges et en identifiant les atouts, contraintes et freins. Etablir les budgets en cohérence avec les projets et la rentabilité de la structure

C1-4 Négocier et rédiger les contrats en respectant les aspects juridiques et en mesurant leurs impacts

C1-5 Elaborer un plan de communication stratégique en définissant les objectifs et moyens à mettre en œuvre pour convaincre les partenaires et décideurs

C1-6 Assurer une veille documentaire afin d'enrichir son répertoire musical et le développer

BLOC N°2 : Composition et création de musique assistée par ordinateur :

Composer, orchestrer et synthétiser une musique, assistée par ordinateur pour le secteur artistique et audiovisuel

C2-1 Créer le projet de composition musicale en définissant les caractéristiques en mobilisant les ressources pour en assurer sa mise en œuvre conformément au cahier des charges

C2-2 Elaborer et mettre en œuvre l'expression musicale et mesurer la faisabilité de la proposition en évaluant le potentiel des idées compositionnelles et porter un regard critique et pertinent sur sa créativité

C2-3-1 Créer une musique aux qualités expressives, des structures mélodiques, des harmonies, des rythmes, des timbres, en interprétant le contexte et en définissant des orientations de genre, de style et d'effets recherchés en rapport avec le contexte

C2-3-2 Conceptualiser des timbres originaux en mettant en œuvre les matériaux de type synthèse sonore et enregistrer les compositions musicales en utilisant les logiciels audios numériques

BLOC N° 3 : Mixage audio et Production Artistique :

Produire les sons et les mixages audio en rapport avec un style musicale et le support choisi

C3-1 Optimiser son studio personnel ou nomade, en définissant les conditions de réalisation du projet : moyens techniques et acoustiques et artistiques pour produire et les sons et les mixages audio

C3-2 Equilibrer, homogénéiser et embellir les pistes musicales en utilisant les techniques de mixage, afin d'optimiser la production

C3-3 Calibrer le rendu final en rapport avec les objectifs de diffusion : télévision, jeux vidéo, compact disque, vinyle et streaming

BLOC N° 4 : Mastering audio :

Harmoniser l'ensemble des éléments sonores pour en optimiser la lecture

C4-1 Harmoniser l'ensemble des éléments sonores du mix pour optimiser la lecture sur tous les systèmes et support, Corriger les défauts du mixage pour procurer une production audio de qualité optimale

C4-2 Élaborer une console de pré Mastering

C4-3 Diffuser les masters adaptés au projet de réalisation : disques, audiovisuel

C4-4 Assurer les diffusions de produits musicaux finalisés auprès du grand public sur les plateformes dédiées.

Blocs de compétences

RNCP38050BC01 — Création et gestion de l'activité musicale

LISTE DE COMPÉTENCES

C1-1 Analyser le contexte économique pour déterminer la faisabilité des projets musicaux en identifiant les contraintes et opportunités du marché du secteur musical

C1-2 Identifier les appels à projets correspondant à son profil, à son environnement, pour répondre de manière efficace, aux attentes des commanditaires

C1-3 Elaborer les réponses aux appels à projet conformément au cahier des charges, en identifiant les atouts, contraintes et freins. Etablir les budgets en cohérence avec les projets et la rentabilité de la structure.

C1-4 Négocier et rédiger les contrats en respectant les aspects juridiques et en mesurant leurs impacts

C1-5 Elaborer un plan de communication stratégique en définissant les objectifs et moyens à mettre en œuvre pour convaincre les partenaires et décideurs

C1-6 Assurer une veille documentaire afin d'enrichir son répertoire musical et le développer

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E1 Epreuve théorique : sous forme de QCM de 50 questions pour valider :

Les connaissances juridiques :

- Droits auteurs, propriété intellectuelle, rôle de la SACEM

La méthodologie de la réponse à un appel d'offre :

- Etapes du cahier des charges
- Frein, atout et contrainte
- Budget

D'une durée 1h 30

Elle est notée sur 50

La note requise doit être égale ou supérieure à 35/50

E 2 Epreuve pratique :

Réalisation d'un plan d'action stratégique en lien avec son projet professionnel

Définition de la stratégie de communication

Etude faisabilité en appui sur :

- Le Cahier des charges
- La Prise en compte de l'environnement
- Les enjeux et stratégies
- Veille documentaire

Le candidat réalise par écrit son plan d'action et le présente à l'oral devant le jury.

D'une durée de 1h

Elle est notée sur 50

La note requise doit être supérieure ou égale à 35/50

La validation du bloc 1 requiert une note égale ou supérieure à 35/50 aux deux épreuves

RNCP38050BC02 — Composition et création de musique assistée par ordinateur

LISTE DE COMPÉTENCES

C2-1 Créer le projet de composition musicale en définissant les caractéristiques en mobilisant les ressources pour en assurer sa mise en œuvre conformément au cahier des charges

C2-2 Elaborer et mettre en œuvre l'expression musicale et mesurer la faisabilité de la proposition en évaluant le potentiel des idées compositionnelles et porter un regard critique et pertinent sur sa créativité

C2-3-1 Créer une musique aux qualités expressives, des structures mélodiques, des harmonies, des rythmes, des timbres, en interprétant le contexte et en définissant des orientations de genre, de style et d'effets recherchés en rapport avec le contexte

C2-3-2 Conceptualiser des timbres originaux en mettant en œuvre les matériaux de type synthèse sonore et enregistrer les compositions musicales en utilisant les logiciels audios numériques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E-2 Epreuves pratiques de mises en situation

E-2-1- Réalisation d'une création et écriture musicale

Les morceaux choisis doivent illustrer l'univers musical, le niveau technique et le potentiel de créativité

D'une durée de 2 heures

Elle est notée sur 50

La note requise doit être égale ou supérieure à 35/50

E-2-2 Réalisation d'une musique de film.

La composition doit être en rapport avec la dramaturgie de l'image

D'une durée de 2 heures

Elle est notée sur 50

La note requise doit être égale ou supérieure à 35/50

La validation du bloc 2 requiert une note égale ou supérieure à 35/50 aux deux épreuves

RNCP38050BC03 — Mixage audio et Production Artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

C3-1 Optimiser son studio personnel ou nomade, en définissant les conditions de réalisation du projet : moyens techniques et acoustiques et artistiques pour produire et les sons et les mixages audio

C3-2 Equilibrer, homogénéiser et embellir les pistes musicales en utilisant les techniques de mixage, afin d'optimiser la production

C3-3 Calibrer le rendu final en rapport avec les objectifs de diffusion : télévision, jeux vidéo, compact disque, vinyle et streaming

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E 3 Epreuves pratiques de mises en situation :

E-3-1- Réalisation d'un mixage stéréophonique en rapport avec le style musical

Démontrer la maîtrise des choix de matériels ainsi que des techniques adaptées au contexte

D'une durée de 2 heures

Elle est notée sur 50

La note requise doit être égale ou supérieure à 35/50

E3-2- Réalisation d'un mixage, d'une musique destinée à l'audiovisuel

Démontrer les stratégies de mixage, qui habille les séquences d'un film

D'une durée de 2 heures

Elle est notée sur 50

La note requise doit être égale ou supérieure à 35/50

La validation du bloc 3 requiert une note égale ou supérieure à 35/50 aux deux épreuves

RNCP38050BC04 — Mastering audio

LISTE DE COMPÉTENCES

C4-1 Harmoniser l'ensemble des éléments sonores du mix pour optimiser la lecture sur tous les systèmes et supports, Corriger les défauts du mixage pour procurer une production audio de qualité optimale

C4-2 Élaborer une console de pré Mastering

C4-3 Diffuser les masters adaptés au projet de réalisation : disques, audiovisuel

C-4-4 Assurer les diffusions de produits musicaux finalisés auprès du grand public sur les plateformes dédiées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

E -4 Epreuves pratiques de mises en situation

E4-1- Réalisation d'un pré Mastering stéréophonique destiné aux disques et au streaming

Démontrer les choix techniques et artistiques

D'une durée de 2 heures

Elle est notée sur 50

La note requise doit être égale ou supérieure à 35/50

E4-2- Réalisation d'un master destiné à l'audiovisuel

Démontrer la maîtrise des techniques et normes du pré Mastering

D'une durée de 2 heures

Elle est notée sur 50

La note requise doit être égale ou supérieure à 35/50

La validation du bloc 4 requiert une note égale ou supérieure à 35/50 aux deux épreuves

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chant, la chanson, le spectacle, le théâtre

La télévision, le cinéma avec les courts et longs métrages

L'univers des films et séries proposées sur les plateformes de streaming (Netflix)

Le film institutionnel

La publicité

Les jeux vidéo

La vidéo sur internet

Les applications pour smartphone

Les bibliothèques musicales

Le design sonore ou Sound design (utilisation de différents éléments sonores pour obtenir un effet désiré)

La conception rythmique ou Beatmaking (création de pistes musicales et rythmiques appelées Beats, très présentes dans le Hip Hop et le Rap actuel)

Le marketing avec l'identité sonore (films institutionnels, spots publicitaires, jingles, lors de l'attente d'un appel téléphonique, sur les répondeurs des portables, lors de participation à des salons, durant des événements d'entreprise) (9)

Les agences artistiques

L'enseignement de la composition

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Compositeur(trice), producteur(trice) MAO
Compositeur(trice), producteur(trice) musical(e)
Auteur compositeur MAO

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre issu du domaine musical et titulaire d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle à minima de niveau 5.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury de la certification
est composé de 6 personnes.

- Le directeur du CFSM Center et un formateur intervenant
- 4 professionnels du secteur en activité, auteur, compositeur, interprète, professeur, musicien, externes du centre de formation

Base légale

Date de décision	20/09/2023
Durée de l'enregistrement	1 an
Date d'échéance de l'enregistrement	20/09/2024
Date de dernière délivrance possible	20/09/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	4	0	100 %	—
2020	7	0	100 %	—
2019	8	0	100 %	100 %

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://cfsm-center.fr/compositeur-producteur-mao/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38050/>